



besoin d'un congés non rémunéré

Par **babou59**, le **31/07/2010** à **19:15**

Bonjour,

je suis actuellement salarié dans la même entreprise depuis 18 ans. l'an dernier j'ai pris un congés sans solde de trois mois pour assiter mon mari atteint d'une grave maladie. cette année, il poursuit un traitement par radio thérapie. je suis actuellemnt en congés payé. je doit reprendre le 16/08. je souhaiterais bénéficier d'un congés autre que le congés sans solde car ma convention prévoit une durée maximale de trois mois. par contre je n'ai rien contre le fait que ce congés soit non rémunéré.
merci a ceux qui pourront me conseiller.